



Séparation de biens suite rupture pacs

Par **Therine**, le **08/09/2018** à **18:21**

Bonjour,

J'aimerais savoir, suite à une rupture de pacs et vente de maison à venir, faut-il prendre éventuellement, de préférence un avocat pour la séparation des biens mobiliers même si c'est une séparation presque d'un commun accord ?

Merci d'un retour.

Par **Visiteur**, le **08/09/2018** à **22:05**

Bonjour

Si vous pensez que vous pouvez mener cet accord à son terme, économisez un avocat...